

Entre deux ponts



Bulletin de liaison d'Arthaz Pont-Notre-Dame
n° 13 - Août 2011



Edito	3
Vie communale	4 - 5
Ça s'est passé à Arthaz	6 à 8
Vie des associations	9 à 15
Un peu d'histoire	16
Conseil municipal	17 - 18
Infos administratives	19
Aux alentours	20
Quelques dates à noter	20

dernière minute

Inauguration du groupe scolaire

Bilan de mi-mandat

Monsieur Le Maire, Cyril Pellevat, et l'équipe municipale, vous invitent à l'inauguration des locaux scolaires le **Samedi 17 septembre 2011 dès 10 h 30**. Ce sera aussi l'occasion pour Monsieur le Maire d'effectuer un bilan de mi-mandat. A l'issue de la cérémonie, un buffet vous sera offert à la salle communale.



Chères Arthaziennes,
Chers Arthaziens,

Les chaleurs estivales s'estompent doucement pour laisser place à la rentrée.

Cette année, la rentrée scolaire sera marquée par la mise en fonctionnement des nouveaux locaux fraîchement finalisés, les élèves des classes de maternelle découvriront leur nouveau terrain de jeu et d'éducation avec une cantine, une bibliothèque/médiathèque, deux salles de classes, une salle de repos, une salle de motricité etc.

Les primaires eux aussi bénéficieront d'aménagement dans leur bâtiment. En effet, dans un souci d'économie d'énergie, nous avons souhaité, en même temps que les travaux d'agrandissement, réaliser le doublage et le remplacement des vitres du bâtiment scolaire situé derrière le bâtiment Jules Ferry.

Les travaux s'achevant progressivement pour l'école, d'autres commenceront ou recommenceront dans les jours et mois à venir.

Les travaux de sécurisation de la RD202 reprendront, et s'effectueront en demi-chaussée. Ils devraient être finalisés au bout de deux mois. Après deux ans de procédure, nous avons réussi à acquérir les derniers mètres carrés qui nous manquaient pour finaliser ce tronçon qui fait aujourd'hui défaut. Ainsi, un plateau ralentisseur sera aménagé à l'intersection du chemin des Pellerets, les trottoirs seront poursuivis de part et d'autre et une desserte pour bus sera aménagée.

En ce qui concerne la maison intergénérationnelle, après plusieurs rebondissements, nous sommes finalement parvenus à signer un compromis de vente avec la société Valmont (les discussions avec la société Akerys n'ayant pas abouti).

Des études de sol ont été réalisées au mois de juillet, et le permis de construire est en cours d'instruction. Ainsi, comme je l'avais mentionné lors des vœux du Maire, le projet intégrera en plus un local de 100 m² pour la réalisation d'une micro-crèche. Pour rappel, le projet comptera donc 17 logements aidés à destination des jeunes et anciens de notre commune, 250 m² de locaux multi-activité destinés aux professions libérales,

la réalisation d'une placette et de parking et la réalisation d'environ 34 appartements en accession à la propriété.

En ce qui concerne l'animation, nous vous donnons deux rendez-vous au mois de septembre :

Le samedi 3 septembre, les associations auront le plaisir de vous accueillir à la salle communale pour le 2^{ème} forum des associations. Ce moment privilégié et convivial vous permettra de rencontrer les bénévoles des associations et de découvrir les activités qu'ils proposent. Vous pourrez bien-sûr vous inscrire aux activités ou devenir bénévoles.

Le samedi 17 septembre, dès 10 h 30, nous vous attendrons devant notre Mairie pour inaugurer le premier tronçon de sécurisation de la RD202, l'extension du groupe scolaire et la pose de la première pierre de la maison intergénérationnelle. Cet événement nous permettra, en présence de nombreuses personnalités politiques, d'effectuer un bilan de mi-mandat. Nous poursuivrons ensuite par le verre de l'amitié et un repas républicain vous sera offert par la municipalité. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Le Maire, Cyril Pellevat



Ecole

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, 115 élèves sont inscrits à l'école :

Petite et Moyenne Section : 33 élèves

Grande Section et CP : 28 élèves

CE1/CE2 : 29 élèves

CM1/CM2 : 25 élèves

La classe de Petite et Moyenne Section étant chargée, l'équipe municipale a décidé d'engager une Atsem supplémentaire tous les matins, et a alerté l'éducation nationale sur la hausse des effectifs.

Les élèves de maternelle intégreront dès la rentrée leurs nouvelles classes; quant aux élèves des classes élémentaires, ils déménageront dans le courant de l'année, le temps que les travaux d'isolation du bâtiment à l'arrière soient terminés.

Petit rappel : inauguration des bâtiments scolaires le 17 septembre 2011 dès 10 h 30.





vie communale





ça s'est passé à arthaz

Remise des cartes électorales 2011

Comme chaque année, la commune a organisé le 29 avril 2011, la journée de citoyenneté avec la remise des cartes d'électeurs aux jeunes inscrits.

Ce moment privilégié avec les représentants de la commune a permis de rappeler leur nouveau pouvoir : celui de s'exprimer lors des différents scrutins.

Ils participeront dès lors à la vie politique de leur pays, région, département et bien sûr de la commune. Ils contribueront ainsi à orienter les choix politiques de la France.

N'oubliez jamais de venir vous exprimer.

Beaucoup d'hommes et de femmes se sont battus

pour obtenir ce droit de vote. Il reste encore des pays où cette liberté d'expression est bafouée, manipulée ou inexistante.

Le vote est un geste républicain important.

Nous comptons sur la présence des nouveaux électeurs pour s'exprimer lors des prochaines élections.

Après la remise des cartes, la municipalité a pu faire plus ample connaissance avec les nouveaux électeurs autour du verre de l'amitié.

Merci encore aux jeunes de s'être déplacés en espérant avoir plus de monde l'an prochain.

Cérémonie du 8 mai 2011



Critérium du Dauphiné Libéré 2011

Cette année, la traditionnelle course cycliste régionale du Critérium du Dauphiné a traversé notre commune.

Ce fut l'occasion pour les arthaziens d'encourager de grands champions, bien qu'il ait été difficile, vu leur vitesse, de les distinguer...





ça s'est passé à arthaz

Vendredi 27 mai 2011, nous fêtons... les mamans !

L'équipe municipale a souhaité honorer toutes les mamans du village à l'occasion de la Fête des Mères.

Une soixante de mamans, voire de grand-mamans ont eu l'occasion de partager un moment sympathique à la salle communale et elles ont reçu des mains de notre maire et des conseillers

municipaux une rose pour marquer cet événement. Cette manifestation a rencontré un vif succès dès sa première organisation et nous sommes certains que le bouche à oreille amènera de plus en plus de mamans à vouloir y participer.

Rendez-vous donc l'année prochaine.



Fête des voisins

Cette année encore, les voisins ont organisé leur fête sur différents quartiers de notre commune...ici au Pont et à Truaz.



Fête de la Musique à Arthaz

Le 21 juin 2011 a été organisée par la commission animation la première Fête de la Musique.



En première partie, dès 19 h l'association Familles Rurales d'Arthaz (pour l'association ce n'était pas une première) présentait le spectacle des enfants de l'activité « danse et éveil corporel », avec après la représentation, leur traditionnel buffet canadien. Parents, grands-parents de ces danseurs en herbe étaient comme chaque année nombreux et enthousiastes.

Il y eut vers 20 h 30 la démonstration des danseurs de l'association Arthézia, qui proposait ensuite au public de se joindre à eux pour effectuer quelques pas « de danse en ligne » madison, cha cha cha, country. Pas toujours facile de suivre en rythme, mais ce fut un moment convivial que nous aurions bien prolongé.

En troisième partie, un groupe de jazz qui jouait fort bien aussi !

Mais où étaient donc les Arthaziens ?

Domage, car pour les personnes présentes, cette première fête de la musique fut une soirée agréable.





Plantation expérimentale de clones du Vieil Orme

Voilà 8 ans, Le CEMAGREF, Institut de recherches en sciences et technologies pour l'environnement, prend connaissance de la présence d'un Vieil Orme sur la commune d'Arthaz alors qu'il n'en existe plus que quelques rares spécimens à l'état naturel. Ils sont en effet victimes de la Graphiose, une maladie transmise par un insecte, qui les a décimés sur toute la France.

Il nous demande alors de lui fournir quelques bourgeons pour tenter un clonage.

Aujourd'hui, cette opération a réussi en partie et, en guise de remerciement, Arthaz a pu obtenir quelques clones pour tenter une petite plantation expérimentale.

Nous avons ainsi créé une haie à proximité de l'église comportant 3 clones d'ormes différents, disposés de façon aléatoire : 4 plants du vieil Orme d'Arthaz, 4 plants d'un autre résistant désigné Grenoble, et 4 plants d'un témoin baptisé Lutèce.

Selon le CEMAGREF : « Cette expérimentation se résume en une idée très simple : « donner à chaque clone la même chance au départ ». Ce que nous cherchons à observer et comprendre, c'est si certains clones tombent malades plus vite que d'autres, si certains guérissent et d'autres pas ».

Il faut être conscient du fait que ces ormes « naturels » ne sont probablement pas très résistants à la graphiose. Il est donc possible qu'un certain nombre de plants attrapent la maladie et en meurent ou restent atteints durant plusieurs années. Le but de cette expérimentation est précisément de voir combien de plants resteront sains, combien attraperont la maladie sans en mourir et combien en mourront.

En espérant qu'il en restera au moins deux ou trois beaux sujets dans une cinquantaine d'années. L'intérêt premier est de voir combien il en restera dans 7 ou 8 ans.





Sou des Ecoles

Shopping estival à la salle communale



Le premier samedi d'avril a eu lieu la fameuse bourse aux vêtements d'été du Sou des écoles. Soixante quatre exposants ont déballé leurs articles. Au détour des allées, nous pouvions trouver vêtements de 0 à 16 ans, chaussures, divers objets de puériculture et jouets en très bon état.

Dès 8 h 30 et jusqu'à 16 h 30, une foule, en quête de bonnes affaires s'est précipitée ! Tout le monde a pu trouver son bonheur tant le choix était grand !

A bon entendre, la prochaine bourse sera le 22 octobre pour les vêtements d'hiver.



Chasse au trésor

Les petits chevaliers de l'école ont pu participer à la première chasse au trésor du Sou des écoles le dimanche 22 mai.

Une trentaine de familles inscrites avaient rendez-vous à la salle communale en milieu de matinée, afin de récupérer la carte qui menait à des balises où chacun devait poinçonner sa grille. La plus jeune participante était âgée de 10 mois et la doyenne une mamie de 72 ans venue accompagner ses petits-enfants.

Deux parcours étaient possibles en direction de Pont Notre Dame : un petit (environ 4km) pour les élèves de maternelle et un plus grand (environ 7km) pour les enfants du CP au CM2.

A chaque balise, les petits conquérants accompagnés de leurs parents pouvaient apprendre des choses sur l'histoire de leur fief.

De retour à la salle communale, après avoir traversé bien des domaines, une énigme finale attendait nos

petits guerriers afin de découvrir le lieu secret du trésor.

Les chevaliers vainqueurs ont remporté des entrées pour le spectacle des « Aigles du Léman » (petit parcours) et un pass famille pour un parcours aventures accrobranches (grand parcours).

La matinée s'est terminée par un pique-nique dans une ambiance champêtre et conviviale autour de la salle communale.

Tous le monde est reparti ravi.

Nous remercions Jean-Claude Vial pour le repérage des chemins et les cartes et Cyril Pellevat pour sa participation dans l'énigme finale ainsi que toutes les familles participantes.

L'année prochaine, cette manifestation sera reconduite sur une autre partie de la commune.



Sou des Ecoles

Fête de l'école - 24 juin

Ambiance festive et conviviale l'avant dernier vendredi d'école avant le coup d'envoi des grandes vacances pour nos petits.

Goûter offert dès 16h30 par le Sou des écoles puis kermesse où nos écoliers ont pu participer à divers jeux traditionnels tels que casse-boîtes, jeu du palet, tir au but sans oublier la tant attendue pêche miraculeuse et le passage au stand maquillage.

Dans la cour, nous pouvions croiser des petites fées, des pirates ou encore spiderman.

La fête continua avec des danses et divers chants préparés par les élèves et leurs enseignantes afin de clôturer l'année scolaire écoulée.

Enfin, un repas estival fut servi (salades diverses, saucisses au barbecue, fromage et gâteaux maison) où 148 convives adultes et 100 enfants ont pris part. Ce fut un moment fort sympathique et agréable tant pour les parents qui ont pu faire mieux connaissance que pour les enfants !

Appel aux parents d'élèves

Le Sou des écoles est une association dont le but est d'organiser des manifestations afin de financer des projets scolaires tels que sorties, spectacles, intervenants...

Tous les membres sont des parents d'élèves qui donnent un peu de leur temps suivant leurs disponibilités car ils ont aussi une vie professionnelle et personnelle active.

Malheureusement, nous n'avons pas suffisamment de bénévoles. C'est pour cela que nous espérons avoir de nouveaux parents à la rentrée 2011.

Chers parents, les agendas de chacun sont bien remplis mais nous comptons sur vous.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

« Les enfants ont besoin de nous, nous avons besoin de vous ! ».

Arthaz Entraide - Farfouille

Comme chaque année, la farfouille d'Arthaz-Entraide a attiré de nombreux visiteurs.

Les exposants étaient également venus en nombre, et plusieurs jeunes arthaziens en ont profité pour vider leurs placards et vendre leurs anciens jouets. Les bénévoles de l'association n'ont pas chômé et ont proposé toute la journée frites, saucisses, crêpes et boissons.

Une belle journée qui a été épargnée par l'orage.





vie des associations

Amicale des Donneurs de Sang d'Arthaz PND et Nangy

35 ans et des diplômes

Pour fêter le 35^{ème} anniversaire de son association, l'amicale des donneurs de sang d'Arthaz Pont-Notre-Dame et Nangy avait tenu à mettre à l'honneur l'ensemble des donneurs de sang de l'association et les avait conviés à une sympathique soirée.

En présence de Monsieur Hinnekens, maire adjoint de Nangy et du Dr Boutou, représentant l'établissement français de sang, la présidente Nathalie Anselmo-Rosset a remis à chaque donneur un diplôme et un insigne.

Pour ses 88 dons, Victor Barros a reçu un diplôme d'honneur, ainsi qu'un cadeau de l'association et Jean-Louis Guimet, vice-président fondateur de l'association qui totalise 109 dons a reçu la médaille d'or des donneurs, ainsi qu'un très beau cadeau de l'EFS.

René Jaegler, bénévole infatigable a quant à lui reçu un diplôme et un cadeau, en remerciement de

son implication au sein de l'association depuis de très nombreuses années. A cette soirée participait également François Meynet, le président fondateur, qui a fait part de son plaisir de constater que l'association créée il y a 35 ans se porte à merveille. Il a insisté sur l'importance du don de sang et a remercié chaleureusement les donneurs « qui partagent les valeurs de générosité et de don de soi ».



Comité des Fêtes - Fête médiévale

Malgré une météo capricieuse, la 5^{ème} édition de la fête médiévale organisée par le comité des fêtes, les 14 et 15 mai derniers, a tenu toutes ses promesses et a attiré de nombreux visiteurs. Le campement militaire a accueilli plusieurs troupes suisses et savoyardes qui ont vécu durant tout le week-end à l'heure médiévale : préparation des repas, entretien des armes, entraînement au combat... La compagnie suisse de l'Herpaille Saint-Martin a effectué des démonstrations de tir

d'artillerie et d'impressionnants combats à l'épée et à la hache. Les Troubars du Lac ont quant à eux animé musicalement les banquets médiévaux des samedi et dimanche midi et l'ensemble de la fête. La troupe équestre du Comité des Fêtes a donné un beau spectacle de joutes équestres et de jeux d'adresse, malgré un terrain rendu glissant par la pluie. Notons également un très beau lâcher de pigeons voyageurs le dimanche après-midi.

Du côté du marché médiéval, on comptait une vingtaine d'artisans d'art : bijoux, instruments de musique, chapeaux, produits de beauté, hypocras... il y en avait pour tous les goûts.

Chevaux et maréchaux-ferrant ont été mis à l'honneur le samedi toute la journée. Une trentaine d'apprentis se sont en effet affrontés amicalement dans des épreuves de forge et de ferrage lors du concours organisé en collaboration avec l'Union Départementale des Maréchaux-Ferrant de Haute-Savoie.





Familles Rurales - Centre aéré

Le Bonheur est aux « Carabistouilles »

En chiffre : 324 journées/enfants pour juillet au centre de loisir d'Arthaz. 53 enfants inscrits, deux animateurs : Alexandre Boucher et Mélanie Rameau et un directeur : Cyril Bruneteau.

Le bonheur : comme le reste de l'année à Arthaz, pour les repas de nos « Carabistouilles » nos menus sont composés à 50 % de produits biologiques, issus d'une agriculture locale, régionale et saisonnière (livrés par la société Leztroy).

Le bonheur : des journées où l'on permet à l'enfant de retrouver un rythme de vacances, de la lenteur, de la rêverie, tout en encourageant et en développant sa curiosité naturelle et ou l'aventure a toute sa place.

Du bonheur : les places vacantes au centre aéré... des vacances pour 11 enfants. Une particularité cette année, en partenariat avec le secours catholique, l'A.F.R d'Arthaz dans le cadre de son action sociale et, visant à satisfaire les besoins des familles actuellement hébergées au C.A.D.A (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) à la Roche-sur-Foron a accueilli huit enfants quotidiennement sur les onze. De l'avis des intéressés, l'expérience est concluante : des vacances à Arthaz où l'on se fait de nouveaux copains venus d'ailleurs. Enfants et animateurs ont passé un bon début d'été.

Le ressenti de Mélanie

Le mois de juillet s'est bien déroulé, sous le signe du partage. En effet la moitié des enfants ne se connaissaient pas et se sont liés d'amitié au fil des jours, quel que soit leur âge ou leur culture. Leur nombre peu élevé nous a permis de passer beaucoup de moments tous ensemble, alliant bonne humeur et convivialité, chez les petits comme chez les grands (y compris les adultes). Malgré le manque de temps pour organiser plus de grandes activités, un mois ça passe très vite, les enfants n'ont pas manqué d'imagination pour rester des enfants...

Bons souvenirs en tête !

Le mot du Directeur

La vingtaine d'enfants présents quotidiennement ont pu s'amuser malgré une météo pas toujours en notre faveur. Le matin, après les dernières arrivées, nous sommes fréquemment allés nous promener dans le village en essayant de ne pas toujours emprunter le même itinéraire. Ces promenades nous permettaient de découvrir le village pour ceux





vie des associations

qui ne sont pas de la commune et de découvrir également la faune et la flore présents sur les différents lieux de passage. Les autres matinées, nous avons fait des activités manuelles : réalisation d'un lapin basculant, préparation des drapeaux et des couronnes pour le « Roman-photo ». Nous avons aussi joué à des jeux de société, à des jeux extérieurs (Balle assise, Balle au prisonnier, Tomate, ...), à des jeux sportifs (freesby, thèque, foot,...).

Les après-midis, après la sieste des plus petits, nous avons fait des cache-caches, une prise du château, des spectacles organisés par les enfants, ce qui nous a donné l'idée d'organiser une « Carabistouille Académie » où plusieurs groupes d'enfants passaient devant les autres et un jury. Nous avons organisé une kermesse, les enfants pouvaient remporter des bonbons à chaque stand. Et enfin, nous avons réalisé notre « Roman-photo » sur le conte de « La Princesse au petit pois ».

Malgré ces quelques activités proposées, lorsque cela était possible les enfants n'étaient pas obligés de faire l'activité comme il est dit dans le projet éducatif. Les enfants sont en vacances, ils sont là pour s'amuser, faire leurs propres choix, et nous, animateurs, favorisons leur autonomie.

Les vacances d'été au centre de loisirs par Adrien Zani

J'ai bien aimé les vacances aux Carabistouilles car nous nous sommes bien amusés. Nous avons joué à cache-cache et certains enfants ont vu les maîtres du temps dans la cave de l'école.

Le centre aéré c'est bien car on peut retrouver des anciens camarades ou se faire de nouveaux amis.

Nous sommes allés au stade jouer au foot et nous avons fait des promenades dans Arthaz. Nous avons fait une pièce de théâtre à partir de l'histoire « le petit pois et la princesse ». Nous nous sommes déguisés et nous nous sommes maquillés.

Les enfants qui n'ont pas joué dans la pièce ont écrit le texte « Le petit pois et la princesse » sur les photos prises par l'animateur.

Cette année des enfants du CADA de la Roche sur Foron sont venus passer les vacances avec nous, ils venaient du Kosovo. Ils étaient gentils.

Nous avons trois animateurs ils s'appelaient Alexandre, Mélanie et Cyril. Ils étaient très sympas. Ils se sont bien occupés de nous.





Tennis Club

L'ATC (Arthaz Tennis Club) vient de clore sa saison sportive. Voici un petit bilan de l'année écoulée.

Le club compte actuellement 120 membres, dont 80 jeunes inscrits à l'école de tennis. La compétition regroupe environ 25 joueurs/joueuses.

Le championnat 2011 s'est terminé comme suit :

- L'équipe Homme 1 finit 1^{ère} en deuxième série et accède pour la première fois au plus haut niveau départemental (ce qui est historique pour le club).
- L'équipe Homme 2 évolue en 4^{ème} série avec de bons résultats, mais doit parfois combler les absences en équipe 1. A noter l'excellente ambiance dans l'équipe, où tout le monde a pu participer.
- L'équipe Femme 1 évolue en 2^{ème} série, ou elle s'est maintenue difficilement. Le groupe doit composer

avec un effectif restreint, et l'absence d'une titulaire est immédiatement préjudiciable.

Chez les jeunes, les filles 13/14 ont réalisé un très bon parcours pour s'incliner en finale départementale contre Megève.

Si les résultats sportifs sont en constante progression, l'absence de terrain couvert pénalise les équipes l'hiver, là où beaucoup de clubs disposent d'infrastructures couvertes pour s'entraîner.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la présidente du club :

Mme Monique Beuc au 04 50 36 03 52.





vie des associations

Arthaz Sports

La saison 2010/2011 de football vient de se terminer pour Arthaz-Sports et il est temps de faire le bilan.

Après un début de saison délicat qui a vu la démission en octobre du Président Cédric Donche, un groupe de bénévoles s'est investi pour ne pas voir couler le club. Ainsi, un comité de transition, composé du Maire Cyril Pellevat qui a repris « temporairement » la présidence, du trésorier Sylvain Konceview et du secrétaire Stéphane Schmitt, s'est constitué. Sous l'impulsion d'anciens et de nouveaux, le club s'est progressivement restructuré et les résultats dans l'ensemble des catégories se sont améliorés au fur et à mesure de la saison.

Du côté des adultes, les seniors ont terminé 11^{ème} sur 12 de leur poule (3^{ème} série), avec des résultats encourageant sur les derniers matchs. 3 victoires et 2 nuls sur les 10 derniers matchs.

Chez les jeunes, les équipes de foot à 11 étaient en entente avec Vétraz. Les résultats ont été les suivants :

U19: 8^{ème} sur 10, 2^{ème} série (4 joueurs d'Arthaz).

U17: 3^{ème} sur 12, 3^{ème} série (3 joueurs d'Arthaz).

U15: 7^{ème} sur 10, 2^{ème} série (2 joueurs d'Arthaz)

Pour les équipes de foot à 7, pas de championnat ni de classement, mais des rencontres sous forme de plateaux :

U11: l'équipe termine la saison invaincue, avec un effectif de 12 joueurs.



U9: résultats satisfaisants, avec un bilan victoires/défaites équilibré, avec un effectif de 9 joueurs.

U7: bons résultats d'ensemble, avec un effectif en augmentation pour finir à 14 joueurs.

A noter dans ces trois catégories la très bonne ambiance générale et la bonne participation des parents.

La saison 2011/2012 a déjà commencé avec une nouvelle équipe de personnes motivées.

Le nouveau comité directeur est le suivant :

Président: David Pereira

Trésorier: Sylvain Koncewicz

Secrétaire et correspondant du club: Richard Ducret.

Cette année l'entente avec Vétraz est fini et des équipes composées essentiellement d'Arthaziens sont inscrites : 2 équipes U7, 1 équipe U9, 1 équipe U11, 1 équipe U13, 2 équipes seniors.



N'hésitez pas à venir vous inscrire au forum des associations le 3 septembre prochain à la salle communale.





un peu d'histoire



Le Pont de la Menoge

Voici donc la suite de l'histoire des Ponts à Arthaz : Le Pont de la Menoge.

Le Pont de la Menoge est constitué de deux ouvrages en maçonnerie, construits à des époques différentes. L'ouvrage inférieur, datant de 1770, comporte une seule voute plein cintré. L'ouvrage supérieur date de 1850 et

se compose de trois voûtes plein cintré encadrées par deux pilastres massifs pour une longueur totale de 86 mètres.

L'historique de la vie de l'ouvrage nous apprend que l'idée de construire un pont en pierre pour franchir la Menoge près des moulins sis au lieu dit Trébille entre Vétraç et Arthaz « en vue d'assurer la sûreté du commerce de la province du

Saucigny avec celle du Genevois, et empêcher que huit à dix personnes au moins ne s'y noient chaque année » est évoquée dès 1757 avec un premier projet établi par l'ingénieur Capelini, mais sans suite. Cette idée fait son chemin et c'est en 1762 que le projet de l'ingénieur Cheneval est cette fois adopté.

Les travaux démarrent le 21 juin de la même année et se poursuivront jusqu'en septembre 1770, date à laquelle le pont est enfin achevé après de nombreuses péripéties.

Il faut attendre 1847 pour que le projet de l'ingénieur Marsano qui propose

l'exhaussement du pont par un étage supplémentaire soit retenu. Les travaux débutent en juin 1847 et commenceront par l'aménagement d'une déviation et la construction d'un pont provisoire à l'amont de l'ouvrage existant.

19 décembre 1849 : ouverture de la route au public.

Juillet 1850 : ouverture du pont.

Des travaux ont été réalisés en 2003 et 2004 suite à des inspections détaillées, une réhabilitation totale s'étant avérée nécessaire.





Principales délibérations - Conseil du 5 avril 2011

Vote des taux d'imposition 2011

Monsieur Cyril PELLEVAL présente aux membres du conseil municipal, l'état de notification des taux d'imposition de l'année 2011 des taxes directes locales. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances,

• **Décide** de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux à percevoir pour l'année 2011, soit :

- 7,89 % pour la taxe d'habitation,
- 10,04 % pour la taxe foncière,
- 49,39 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Principales délibérations - Conseil du 21 avril 2011

Choix du nouveau promoteur pour projet intergénérationnel

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la délibération du 28 novembre 2010 désignant le promoteur AKERYS pour la réalisation du programme immobilier intergénérationnel sous réserve du respect du cahier des charges suivant :

- création de deux servitudes en vue d'autoriser l'accès à la maison restant la propriété Berthet ;
- édification d'un mur séparatif d'une hauteur de 1,80 mètres séparant la partie cédée par les conjoints Berthet et celle restant leur propriété ;
- démolition de l'ancien atelier Berthet ;
- rétrocession à la commune des espaces publics nouvellement créés : placette, voirie, places de stationnement ;
- réalisation de locaux médicaux en vue d'accueillir des professions médicales avec remise en dation à la commune ;
- shon de 3400 m² ;
- attribution prioritaire des logements en accession à la propriété et en location aux personnes domiciliées sur la commune.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec celui-ci. Cependant, les projets de compromis successifs ne répondant pas à l'intégralité du cahier des charges, il est demandé aux membres du conseil de prendre une décision quant à la poursuite du projet intergénérationnel avec AKERYS PROMOTION ou choisir un nouveau promoteur parmi les trois autres promoteurs qui avaient été présélectionnés lors du conseil du 28 novembre 2010.

Vu la délibération en date du 18 novembre 2011, **Considérant** que les projets de compromis successifs avec AKERYS PROMOTION ne répondent pas au cahier des charges imposé tel qu'il est fait mention ci-dessus,

Considérant que le projet immobilier intergénérationnel proposé par la société VALMONT répond en totalité au cahier des charges et garantit des logements aidés, respectant ainsi la règle des 35 % de logements sociaux imposée au PLU, dont la vente sera réalisée sous forme d'un bail emphytéotique au profit de la commune,

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de résilier l'engagement pris avec le promoteur AKERYS PROMOTION.
- **Décide** de retenir la société VALMONT pour la réalisation du programme immobilier intergénérationnel sous réserve du cahier des charges mentionné ci-dessus.
- **Valide** le principe d'une cession des terrains pour un montant total de 750 000 euros nets vendeur.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour l'exécution de cette décision.

Approbation marché complémentaire de mise aux normes thermiques du bâtiment de l'école maternelle

Monsieur Le Maire rappelle que l'extension de l'école actuelle est en cours de réalisation pour des travaux ayant fait l'objet d'un appel d'offre le 5 Août 2010 pour un montant total de 1 606 899,96 euros HT. Suite à une erreur d'implantation du géomètre, il s'est avéré nécessaire de modifier la liaison entre le bâtiment scolaire existant et la construction de l'école maternelle qui devaient auparavant être distincts l'un de l'autre. Par conséquent, il conviendrait de lancer un marché complémentaire de travaux afin de mettre aux normes thermiques le bâtiment existant, désormais relié au nouveau bâtiment qui répond aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation), pour un montant total de 57 314,30 euros HT selon décompte ci-après, sachant que des avenants seront nécessaires pour les travaux de liaison au bâtiment.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le marché complémentaire de mise aux normes thermiques du bâtiment de l'école maternelle pour un montant total de 57 314,30 euros HT.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour l'exécution de cette décision.



Principales délibérations - Conseil de juin 2011

Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune

Considérant que les observations formulées par M. Le Préfet ont été prises en compte dans le nouveau dossier d'approbation et que le plan local d'urbanisme, tel qu'il est présenté au conseil municipal, est prêt à être approuvé conformément à l'article L123.10 du code de l'urbanisme,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- **Dit** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R123-24 et R123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal.
- **Dit** que, conformément à l'article L.123-10 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie d'Arthaz aux jours et heures habituels d'ouverture.

Personnel communal : ouverture poste adjoint technique 2^{ème} classe

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que le service technique/espaces verts compte aujourd'hui deux agents, dont un adjoint technique 2^{ème} classe titulaire et un agent en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Le contrat de l'agent contractuel recruté le 1^{er} septembre 2009 a été renouvelé une fois pour atteindre les 24 mois maximum prévus dans le cadre d'un CAE. Son contrat arrivant à échéance le 31 août 2011, il convient d'ouvrir, pour le bon fonctionnement du service, un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à partir du 1^{er} septembre 2011 afin de recruter un nouvel agent.

Considérant que pour le bon fonctionnement du service technique/espaces verts, il y aurait lieu de créer un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet au service technique/espaces verts.
- **Décide** que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint technique territorial.
- **Charge** l'autorité d'assurer la publicité de vacance de l'emploi auprès du Centre de Gestion 74.
- **Habilite** Monsieur Le Maire à recruter un agent pour pourvoir cet emploi.

Instauration du Droit de Prémption simple

Monsieur Le Maire expose que l'article L 211.1 du Code de l'Urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un PLU approuvé, d'instituer un droit de

prémption, sur tout ou partie des zones urbaines ou à urbaniser, telles qu'elles sont définies au PLU. Ce droit de prémption permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement répondant aux objets définis à l'articles L 300-1 du code de l'urbanisme, à l'exception de ceux visant à sauvegarder ou à mettre en valeur les espaces naturels. Ce droit peut être exercé pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation desdites actions ou opérations d'aménagement et peut être également institué dans les périmètres de protections rapprochées de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines définis en application de l'article L 1321-2 du code de la santé publique.

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Considérant l'intérêt pour la commune d'instaurer un droit de prémption simple, sur la totalité des zones urbaines (U) lui permettant de mener à bien sa politique foncière ainsi que sur les zones concernées par un périmètre de protection rapproché afin d'améliorer les captages vis-à-vis des pollutions accidentelles ;

- **Décide** (selon plan ci-annexé), d'instituer un droit de prémption urbain sur :
 - La totalité des zones U du territoire communal à l'exception des terrains inclus dans la ZAD ;
 - Les périmètres de protection rapprochés de prélèvement des eaux destinées à l'alimentation des collectivités.
- **Donne** délégation à Monsieur Le Maire pour exercer au nom de la commune le droit de prémption urbain.
- **Précise** que le périmètre d'application du Droit de Prémption urbain sera annexé au dossier du PLU, conformément à l'article R.123-13.4 du code de l'urbanisme.
- **Dit** que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, qu'une mention sera insérée dans deux journaux dans le département, qu'une copie sera adressée à l'ensemble des organismes et services mentionnés à l'article R 211-3 du code de l'urbanisme, soit à M. Le Préfet, à M. Le Directeur Départemental des Services Fiscaux, à M. Le Président du Conseil Supérieur du Notariat, à La Chambre Départementale des notaires, au Barreau constitué près du Tribunal de Grande Instance, au Greffe du même tribunal.
- **Dit** qu'un registre dans lequel seront inscrites toutes les déclarations d'intention d'aliéner, les acquisitions réalisées par exercice du droit de prémption et des précisions sur l'utilisation effective des biens acquis, sera ouvert et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.



Taille des haies et des arbres

Sur la route ou chez les voisins, nous vous rappelons que vous devez entretenir vos haies et les tailler régulièrement conformément à l'arrêté du Maire 2010.30, concernant l'élagage ou l'abattage d'arbres et de haies (arrêté consultable sur le site internet).



Infos actualités arthaziennes

La mairie effectue de plus en plus la liaison entre les services publics, les diverses administrations et vous.

Ainsi, dans un souci d'optimisation de transmission de l'information, nous vous proposons de vous envoyer par e-mail et par la suite par texto, l'ensemble des actualités arthaziennes (manifestations, info coupures EDF etc.).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous faire suivre vos adresses e-mail et numéro de téléphone portable à l'adresse suivante :

mairie@arthazpnd.fr

Dates des élections présidentielles 2012

Les dates de l'élection présidentielle de 2012 sont maintenant connues.

Ainsi, le premier tour aura lieu le dimanche 22 avril, et le second tour le dimanche 6 mai 2012 (sauf en cas d'empêchement d'un candidat ou du Président, ou de vacance, ce qui retarde ou avance les opérations électorales (article 7 de la Constitution).





Rencontres dans le cadre de l'accompagnement d'un proche âgé

Par choix ou par nécessité, vous aidez un proche âgé, quelqu'un de votre entourage. Vous rencontrez peut-être des difficultés pratiques ou relationnelles dans cet accompagnement.

Partager vos expériences, échanger sur ces difficultés permet de mieux appréhender votre quotidien. Vous pourrez aussi trouver toutes les informations sur les aides et soins utiles.

Le Collectif d'animation « aide aux aidants » vous propose pour la cinquième année, un programme de rencontres dont vous trouverez les thèmes ci-dessous.

Ces rencontres ont lieu le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 à Annemasse, Espace Colette Belleville, 16, rue des amoureux (face au parking Clémenceau). Entrée libre et gratuite.

23 septembre 2011 : Attitudes et comportements des personnes dépendantes

21 octobre 2011 : La relation aidants-aidés : bouleversement dans la famille

25 novembre 2011 : Comment détecter et éviter l'épuisement

16 décembre 2011 : Soins quotidiens et gestes adaptés : atelier pratique

20 janvier 2012 : Les aides techniques pour faciliter la vie quotidienne

10 février 2012 : La relation avec les professionnels

2 mars 2012 : Les aides financières possibles pour accompagner un proche âgé

30 mars 2012 : Protéger les personnes fragilisées : nouvelles mesures juridiques

27 avril 2012 : L'entrée en institution : comment la préparer

25 mai 2012 : Penser à la fin de vie, en parler

15 juin 2012 : Les successions

6 juillet 2012 : « Et la vie continue » (film) : discussion libre et bilan

Après l'accueil fait par un bénévole, un professionnel présente le thème pendant la première heure. La deuxième est consacrée à l'échange en présence d'une psychologue.

Parole de famille : « Ce cycle d'aide aux aidants nous a permis de constater que nous n'étions pas les seuls confrontés à cette situation difficile, souvent incompréhensible aux autres membres de la famille, amis ou connaissances qui « ne font que passer » et n'ont aucune idée de la réalité de ce que nous vivons. »

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser :

- **Pôle Gériatrique du Conseil Général**
tél. 04 50 84 40 06
- **Association REGAR** : tél. 04 50 39 89 25

quelques dates à noter...

- 3 septembre 2011 Forum des Associations – Municipalité – Salle communale
- 4 septembre 2011 Promenade des Donneurs de Sang – Don du Sang
- 17 septembre 2011 Inauguration Groupe scolaire – Municipalité – Place de la mairie – 10h30
- 20 septembre 2011 Assemblée générale – Familles rurales – Restaurant scolaire – 20h
- 1 octobre 2011 Commande de fioul – Familles rurales – Bibliothèque (sous-sol mairie)
- 2 octobre 2011 Théâtre - Comité des Fêtes – Salle communale
- 8 octobre 2011 Loto – Tennis club – Salle communale
- 15/16 octobre 2011 Salon Arts et Voyance – Arthaz entraide – Salle communale
- 22 octobre 2011 Bourse aux vêtements d'hiver – Sou des écoles – Salle communale
- 29 octobre 2011 Théâtre – Arthaz Sports – Salle communale
- 5 novembre 2011 Repas de la Pêche – Association de la Bedière – Salle communale
- 12 novembre 2011 Loto - Don du Sang – Salle communale
- 19 novembre 2011 Repas dansant – Association Mabouya – Salle communale
- 10 décembre 2011 Marché de Noël – Sou des écoles – Salle communale

Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées